



<b>ZONE</b>	<b>ZD4B</b>		<b>DOSSIER N°</b>	<b>PLQ 30081/-</b>
<b>REQUERANT</b>	<b>MANDATAIRE</b>	<b>PROPRIETAIRE DE LA PARCELLE</b>		
DT	Urbaplan	MABUT Damien, MABUT Jean-François MABUT BUHAGIAR Sabine PASSY Marie-Agnès DE VAIVRE Catherine Isabelle Marie GONDRAND Jean-Louis Marie Georges		
<b>PARCELLE</b>	<b>FEUILLE</b>	<b>COMMUNE</b>		
3368, 3370, 3371,4683	41	Bardonnex		
<b>ADRESSE DE L'OBJET</b>	<b>DESCRIPTION DE L'OBJET</b>			
Route d'Anney, La Mûre	5 Immeubles de logements pour 12'000 m <sup>2</sup> SBP et environ 600 m <sup>2</sup> d'activités			

**A l'attention de Mokrane Aït ghezala (OU)**

**PRÉAVIS**

Version du dossier n°: 23.06.2021

Date : 06.07.2021

Préavisur (nom) : P. Philippe  
A. Margand

Tél interne:

Signature(s) :

<input type="checkbox"/> <b>FAVORABLE</b> <input type="checkbox"/> Sans observation <input type="checkbox"/> Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de règlement</i> <input type="checkbox"/> Sous conditions <input checked="" type="checkbox"/> Avec souhaits	<input type="checkbox"/> <b>PAS CONCERNÉ</b> <input type="checkbox"/> <b>DEMANDE DE COMPLEMENT</b> <input type="checkbox"/> Projet à modifier <input type="checkbox"/> Pièces complémentaires à fournir
<input type="checkbox"/> <b>DÉFAVORABLE</b>	

Sous réserve de la mise en œuvre des mesures intégrées aux documents communiqués, le projet respecte les prescriptions légales en matière de protection de l'environnement.

**Contexte**

- Installation non soumise à l'OEIE mais pour laquelle le requérant a souhaité établir une NIE.

Ce préavis couvre l'ensemble des thématiques environnementales traitées dans le cadre d'une NIE :

- trafic et mobilité (OCT) ;
- utilisation rationnelle de l'énergie et climat (OCEN) ;
- protection de l'air (SABRA) ;
- protection contre le bruit, vibrations / bruit solidien propagé, rayonnement non ionisant (SABRA) ;
- protection des eaux (OCEau, GESDEC) ;
- protection des sols, sites contaminés, déchets, substances dangereuses pour l'environnement (GESDEC) ;
- organismes dangereux pour l'environnement (GESDEC, OCAN, SERMA) ;
- prévention des accidents majeurs/protection contre les catastrophes (SERMA) ;
- forêts, flore, faune, biotopes (OCAN) ;
- paysages et sites (SMS, OCAN) ;
- monuments historiques et sites archéologiques (SMS).

**Le PLQ fait l'objet d'une évaluation favorable par le service spécialisé, en application de l'article 4 du règlement cantonal K 1 70.05. Les requérants des futures demandes d'autorisation sont responsables de réaliser les mesures intégrées au PLQ.**

**SOH** Souhais

**A. SOUHAITS RELATIFS AU PROJET DE PLQ 30081**

**Utilisation rationnelle de l'énergie**

1. Souhait Réaliser une variante répondant à un standard de très haute performance énergétique (THPE), sans recours aux énergies fossiles (gaz ou mazout). Cet élément est mentionné dans le CET mais pas étudié.

**B. SOUHAITS RELATIFS AUX ETAPES ULTERIEURES DE PLANIFICATION (DD)**

**Déchets et substances dangereuses pour l'environnement**

2. Souhait Mettre en place une coordination avec les futurs projets limitrophes afin de pouvoir prendre en compte, si besoin, les possibilités de valorisation sur places des matériaux d'excavation.
3. Souhait Etudier les possibilités d'utiliser des matériaux recyclés (p.ex. utilisation de béton recyclé).  
*En effet, le canton de Genève a pour objectif de promouvoir l'utilisation des matériaux recyclés dans la construction (projet EcomatGE (Plan de gestion des déchets 2014-2017)).*